

panorapresse.ouest-france.fr

Quelles sont les mesures face à la canicule dans la Manche ?

4-5 minutes

Accueil des élèves adapté, consommation d'alcool encadrée... Quelles sont les mesures face à la canicule dans la [Manche](#) ?

Le département de la [Manche](#) est placé en vigilance orange canicule à partir de ce dimanche 21 juin 2026 à 12 h. Les températures pourraient atteindre jusqu'à 35 °C lundi et 34°C mardi dans l'après-midi. Le point sur les différentes mesures prises pour faire face à cet épisode de chaleur.

Les températures attendues dans la [Manche](#) restent légèrement inférieures à celles observées dans d'autres régions françaises, [où 35 départements sont placés en vigilance rouge canicule](#). La [Manche](#) comme l'ensemble de la [Normandie](#) est quant à elle placée en vigilance orange à partir de ce dimanche 21 juin 2026. La préfecture a prévu plusieurs mesures pour prévenir ces fortes chaleurs. «De nouvelles adaptations seront susceptibles d'être prises en fonction des conditions météorologiques», indiquent les services de l'État dans un communiqué.

La consommation d'alcool interdite dans les rues pour la fête de la Musique

Afin de limiter les troubles à l'ordre public causés par des personnes sous l'emprise de l'alcool, qui peuvent être accentués par les fortes chaleurs, la consommation d'alcool sur la voie publique sera interdite à compter du dimanche 21 juin à 12 h jusqu'au lundi 22 juin à 10 h, à l'occasion de la fête de la Musique.

[Fête de la musique : pourquoi boire de l'alcool en période de canicule est particulièrement dangereux](#)

Par ailleurs, jusqu'au lundi 22 juin à 8 h, l'achat, la vente, la cession, le transport, le port et l'utilisation d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques sont interdits sur l'ensemble du département, à l'exception des spectacles autorisés et encadrés.

L'accueil dans les écoles et collèges adapté

Pour les lundi 22 et mardi 23 juin, les établissements scolaires accueilleront les élèves mais la directrice départementale des services de l'Éducation nationale a autorisé les ceux qui en ont fait la demande à suspendre les cours l'après-midi lorsque les conditions matérielles «ne permettent pas de maintenir une température acceptable».

Ce sera le cas pour les élèves pouvant être pris en charge par leurs parents dans les collèges des Provinces à [Cherbourg-en-Cotentin](#), à [Torigny-les-Villes](#), à [Tessy-Bocage](#), à [Percy-en-Normandie](#), à Jacques-Prévert à [Coutances](#), à [Agon-Coutainville](#), à [Lessay](#) et enfin [Bréhal](#). «L'accueil des élèves présents sera néanmoins maintenu. Les parents ont été informés afin de s'organiser. Ils sont autorisés à venir chercher leurs enfants de manière anticipée. Une souplesse particulière sera également accordée aux familles qui choisiraient de garder leurs enfants à domicile», indiquent les services de l'État.

Aucune décision de report des examens oraux du baccalauréat n'a été prise dans la [Manche](#).

[REPORTAGE. « Tout est parti en une matinée » : à Saint-Lô, les rayons ventilateurs dévalisés avant les fortes chaleurs](#)

Les capacités d'accueil d'hébergement augmentées

Des mesures sont également prises en direction des personnes sans abri, particulièrement exposées aux fortes chaleurs. Les services de l'État ont demandé aux associations et structures concernées de renforcer les mesures de protection : des maraudes sont organisées en journée, avec distribution d'eau, et orientation vers des lieux frais ou rafraîchis. Les capacités d'accueil et d'hébergement sont augmentées en journée.

Un numéro d'information national est disponible en cas d'épisode de forte chaleur : Canicule Info Service au 0 800 06 66 66. Appel gratuit et accessible tous les jours de 8 h à 19 h.

Marielle Bastide